



Kanton Zürich  
Bildungsdirektion  
Volksschulamt  
Pädagogisches, Lehrplan 21

Kontakt: Projekt Lehrplan 21, Projektleitung, Walchestrasse 21, 8090 Zürich  
Telefon 043 259 22 99, lehrplan21@vsa.zh.ch

## Französisch

### Le livret scolaire pour le secondaire (3<sup>ème</sup> cycle).

#### **Informations pour les parents et tuteurs légaux**

##### **Instruire, apprendre et évaluer**

Instruire, apprendre et évaluer font étroitement partie d'un enseignement réussi. Les élèves doivent appréhender l'évaluation comme un soutien pour l'apprentissage et un encouragement.

Le plan d'études et le matériel didactique constituent la base de l'enseignement. À partir de là, les enseignants ou enseignantes élaborent des objectifs pour les cours. Les enseignants ou enseignantes stimulent les élèves et les amènent à développer leurs compétences. Tout au long de leur scolarité, ils/elles les maintiennent au courant de leurs performances, leur développement scolaire et leur comportement. Ainsi, les élèves peuvent faire le point et voir quelles sont les prochaines étapes de leur apprentissage. Les enseignants ou enseignantes contrôlent, de temps en temps, si l'enfant atteint les compétences requises ou les objectifs d'apprentissage exigés.

##### **À quoi ressemble un livret scolaire ?**

Deux fois par an les enseignants ou enseignantes présentent un livret ou bulletin scolaire : fin janvier et à la fin de l'année scolaire. Le principe étant d'évaluer régulièrement l'apprentissage dans les cours. Toutes les matières sont notées, aussi bien les matières facultatives que celles à choix du plan d'études.

Si pour une raison particulière il n'est pas possible de noter, on peut y renoncer. Pour les performances réalisées dans les cours facultatifs (par exemple, les cours de sport ou la dactylographie), il n'y a pas de notes.

En langues, l'enseignant ou enseignante évalue dans le livret scolaire, à la fin de l'année, aussi bien la compréhension et la lecture que l'expression orale et l'écrite. Les performances en mathématiques seront saisies en arithmétique, en algèbre tout

comme en géométrie. En «nature, humain et social» des notes sont prévues pour les domaines suivants:

- Nature et technique (biologie, chimie et physique)
- Espaces, temps, sociétés (avec des notes individuelles pour la géographie et l'histoire)
- Économie, travail, économie domestique
- Religions, cultures, éthique

Dans le «cours par projets» de la 3<sup>ème</sup> classe du secondaire, les élèves élaborent un travail final. Celui-ci est noté.

Les notes de 6 à 1 valorisent l'ensemble des compétences spécifiques d'une discipline précise. Elles montrent dans quelle mesure l'élève a atteint, dans la première moitié ou dans la deuxième moitié de l'année scolaire, les objectifs d'apprentissage souhaités. Une note de livret ou bulletin scolaire repose sur l'appréciation professionnelle de l'enseignant ou enseignante. Elle n'est pas le résultat d'une moyenne calculée d'après l'ensemble des épreuves écrites. L'enseignant ou enseignante s'appuie, pour l'évaluation, sur diverses sources d'information comme par exemple, les épreuves orales et écrites, les travaux scolaires, les présentations, les observations et conclusions issues des dialogues pédagogiques et entretiens.

Les notes dans le livret scolaire sont définies de la sorte

Note	6	5	4	3	2 et 1
	Très bien	bien	suffisant	insuffisant	(très) faible
Critère	L'élève				
Réalisation des objectifs scolaires	atteint avec assurance des objectifs exigeants dans la plupart des disciplines.	atteint les objectifs dans toutes les disciplines et, partiellement aussi, des objectifs plus exigeants.	atteint les objectifs essentiels dans la plupart des disciplines.	n'atteint pas encore les objectifs dans plusieurs des disciplines.	n'atteint pas les objectifs dans la plupart des disciplines.
Accomplissement des devoirs (Performance)	accomplit toujours avec succès les devoirs présentant un degré élevé de complexité.	accomplit souvent avec succès les devoirs présentant un degré élevé de complexité.	accomplit de manière satisfaisante les devoirs présentant des exigences de base.	accomplit de manière insatisfaisante les devoirs présentant des exigences de base.	n'accomplit aucun devoir présentant des exigences de base.

Il y a des aspects qui ne sont pas constitutifs des notes d'une discipline spécifique: par exemple, l'extraordinaire assiduité ou le manque d'application, la participation active pendant le cours ou le désintérêt, le travail soigné ou le travail négligé, la fiabilité ou l'inconstance. Ces compétences seront consignées dans le livret scolaire, à la deuxième page, sous: «comportement au travail et à l'apprentissage» tout comme sous: «comportement social».

L'évaluation du comportement au travail et à l'apprentissage tout comme le comportement social se fait en quatre étapes. Les évaluations dans la deuxième colonne de gauche (bien) correspondent à la norme.

Le formulaire de livret scolaire

Au niveau du secondaire se constituent deux ou trois sections: A et B ou A, B et C. Le secteur A est le plus exigeant. Les élèves peuvent être instruits, au maximum, en trois matières à niveau d'exigence I, II et III. Le niveau I est le plus exigeant.

Les relevés individuels des notes seront conservés dans un dossier scolaire.

L'enseignant ou enseignante, responsable de la classe, conservera celui-ci. En cas de changement d'établissement scolaire ou à la fin de sa scolarité, ce dossier scolaire sera remis à l'élève.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur l'évaluation, les livrets scolaires et les décisions concernant le parcours scolaire sur: [www.volksschulamt.zh.ch](http://www.volksschulamt.zh.ch) > Schulbetrieb & Unterricht > Zeugnisse & Absenzen